

Election des membres de la Commission d'appel d'offres

L'an deux mille vingt, le **lundi 05 octobre à 18h30**, le Comité Syndical du Syndicat Mixte d'Aménagement et de Gestion du Parc Naturel Régional du Golfe du Morbihan, légalement convoqué le 25 septembre 2020, s'est réuni en session ordinaire, à la salle Armorique du Centre culturel de l'Hermine à Sarzeau sous la présidence de M. David LAPPARTIENT. La Séance était ouverte au public et diffusée en direct sur internet.

Etaient présents à la présente délibération :

M. Noël PAUL (*Ambon*)
M. Pascal BARRET (*Arradon*)
M. Roland TABART (*Arzon*)
Mme Claire MASSON (*Auray*)
Mme Muriel CLÉRY (*Damgan*)
M. Luc LE TRIONNAIRE (*Elven*)
M. Daniel LORCY (*Ile d'Arz*)
Mme Brigitte CORFMAT (*Lauzach*)
M. Alain BRULE (*Le Bono*)
M. Nicolas DESCHAMPS (*Le Hézo*)
Mme Magali TOUATI-BERTRAND
(*Le Tour du Parc*)
M. Jacques MADEC (*Locmariaquer*)
M. Jacques LE METAYER (*Meucon*)
M. Alban MOQUET (*Monterblanc*)
M. Honoré GUIGOURES (*Plescop*)
Mme Sylvie LASTENNET (*Ploeren*)
M. Patrick CAMUS (*Plougoumelen*)
M. Nicolas LE GROS (*Pluneret*)
Mme Nathalie COURTRAI (*Saint-Armel*)
Mme Gaëlle PRIGENT (*Saint Avé*)
M. Jean-Michel YANNIC (*Sainte-Anne-d'Auray*)
M. Frédéric PINEL (*Saint-Gildas-de-Rhuys*)
M. Yannick DERIAN (*St-Nolff*)
M. Alain LAVACHERIE (*Saint-Philibert - Suppléant*)

Mme Camille PETERS (*Sarzeau*)
Mme Sylvie SCULO (*Séné*)
Mme Stéphanie HERPE (*Sulniac*)
M. Éric MAHÉ (*Surzur*)
M. Yves LOUIS (*Theix-Noyal*)
M. Bruno BODARD (*Treffléan*)
M. Gérard THEPAUT (*Vannes - suppléant*)
M. Jean-Marie LABESSE (*Arc Sud Bretagne*).
M. Ronan LE DÉLÉZIR
(*Auray Quiberon Terre Atlantique*)
M. Thierry EVENO
(*Golfe du Morbihan - Vannes agglomération*)
M. David LAPPARTIENT
(*Golfe du Morbihan - Vannes agglomération*)
M. Claude LE JALLE
(*Golfe du Morbihan - Vannes agglomération*)
M. Jean-Philippe PERIES
(*Golfe du Morbihan - Vannes agglomération*)
M. Patrice LE PENHUIZIC
(*Questembert Communauté*)
M. Michel JALU (*Conseil Départemental - suppléant*)
M. Gérard GICQUEL (*Conseil Départemental - suppléant*)
Mme Marie Jo LE BRETON (*Conseil Départemental*)
M. André CROCQ (*Conseil Régional*)
Mme Anne GALLO (*Conseil Régional*)

Absents excusés :

M. Frédéric LAURENT (*Baden*)
M. Benoît MADEC (*Crac'h*)
M. David ROBO (*Vannes*)
Mme Marine BARDOU (*Saint Philibert*)
M. François GOULARD (*Conseil Départemental*)

Mme Soizic PERRAULT (*Conseil Départemental*)
M. Gilles DUFEIGNEUX (*Conseil Départemental*)
M. Maxime PICARD (*Conseil Régional*)
M. Patrick LE DIFFON (*Conseil Régional*)

Procurations :

M. Benoît MADEC (*Crac'h*) donne pouvoir à M. Ronan LE DÉLÉZIC
Mme PERRAULT Soizic (*Conseil Départemental*) donne pouvoir à Mme Marie Jo LE BRETON
M. Patrick LE DRIFFON (*Conseil Régional*) donne pouvoir à M. David LAPPARTIENT

Etaient également présents (équipe du parc):

Mme Monique CASSÉ, Mme Annaëlle MÉZAC, M. Ronan PASCO, Mme Sophie GIRAUD, Mme Morgane DALLIC, Mme Marie TAVENNEC, M. Thomas COSSON, M. Fabrice JAULIN, Mme Irène BEGUIER, Mme Julia THIBAUT, M. David LEDAN, M. Benjamin SIMON.

Élection des membres de la Commission d'Appel d'Offre (CAO) du Syndicat Mixte du Parc Naturel Régional du Golfe du Morbihan

Vu les dispositions de l'article L.1412-2 du Code Général des Collectivités Territoriales qui dispose que la commission d'appel d'offres est composée conformément aux dispositions de l'article L.1411-5 du même code,

Vu les dispositions de l'article L.1411-5 du Code Général des Collectivités Territoriales, prévoyant que pour un établissement public, la Commission d'Appel d'Offres est composée de l'autorité habilitée à signer le marché public ou son représentant, résident, et par cinq membres de l'assemblée délibérante élus en son sein à la représentation proportionnelle au plus fort reste,

Considérant qu'il est procédé, selon les mêmes modalités, à l'élection de suppléants en nombre égal à celui des membres titulaires,

Le Président fait l'appel des listes candidates pour siéger à la CAO du Syndicat Mixte du Parc Naturel Régional du Golfe du Morbihan.

Liste n°1 : La Liste 1

Membres Titulaires :

- 1- Alain MOQUET
- 2- Jacques LE METAYER
- 3- Sylvie LASTENNET
- 4- Gaëlle PRIGENT
- 5- Éric MAHÉ

Membres Suppléants :

- 1- Yves LOUIS
- 2- Nicolas LE GROS
- 3- Noël PAUL
- 4- Luc LE TRIONNAIRE
- 5- Jean-Philippe PERIES

La liste 1 étant la seule à se présenter, Monsieur le Président propose de procéder à l'élection des membres de la CAO par un vote à main levée.

- Délégués présents : 43
- Délégués votants : 46
- Suffrages exprimés : 102
-

APRES EN AVOIR DÉLIBÉRÉ le Comité Syndical,

- Accepte à l'unanimité de procéder à un vote à main levée pour désigner la liste qui siègera à la Commission d'Appel d'Offres du Syndicat Mixte du Parc Naturel Régional du Golfe du Morbihan.
- Désigne à l'unanimité la liste 1 pour siéger à la Commission d'Appel d'Offres du Syndicat Mixte du Parc Naturel Régional du Golfe du Morbihan.

Le Président du Syndicat Mixte du Parc Naturel
Régional du Golfe du Morbihan,



David LAPPARTIENT